



Le jeudi 17 juin 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Espace Culturel, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 11 juin 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Annie HUS, Dorothée GENASI, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Bernard CAUDAL (à M. Pierre ZIMMERMANN), M. Martin LEPOUTRE (à Mme Béatrice LAURENCEL), Mme Stéphanie COMPERE (à Mme Audrey DASSONNEVILLE), M. Pierre DELZENNE (à M. Eric DESREUMAUX)

Absente excusée : Mme Marie-Andrée SION

N° 21-2-9

Foncier

Cession d'une parcelle sise
1672 avenue du Général de Gaulle

Cadastré section AW n°145

Réalisation d'un Cabinet médical

Rapport de M. Pierre Zimmermann,
Premier Adjoint

La commune est propriétaire d'une emprise foncière non aménagée lui appartenant, sise 1672 avenue du Général de Gaulle.

Cadastrée en AW 145 cette parcelle en délaissée depuis de nombreuses années et difficilement valorisable, d'une contenance d'environ 145 m², peut cependant permettre l'implantation d'un Cabinet médical sur le secteur, répondant ainsi au souhait d'installation de Mme TUKKER, médecin généraliste.

Le service des Domaines a évalué le 7 janvier 2021 la valeur vénale du bien au prix de 58 000€.

Après négociation avec le porteur de projet, la cession du bien a été acceptée au prix de 65 000 € (les frais d'acquisition restant à charge de l'acquéreur).

L'acte authentique de vente encadrera juridiquement les obligations de l'acquéreur liées à son projet de construction d'un cabinet médical, notamment le dépôt d'un permis de construire, de façon à ce que la commune de BONDUES puisse être assurée que ce projet soit mené à bonne fin.

Cela étant exposé, nous invitons le conseil municipal à :

- prendre connaissance de la valeur vénale estimée par le service des Domaines
- décider la cession de la parcelle sis au 1672 av du Général de Gaulle, moyennant un prix fixé à 65 000€, au profit de Madame TUKKER (Médecin généraliste) pour la réalisation de son Cabinet ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
Commission 1 du 07 juin 2021
Bureau du 25 mai 2021

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

